



COMMUNIQUE DE PRESSE 12/03/2026

Journée internationale des droits des consommateur.ices – le 15 mars 2026

Sécurité des produits : un droit fondamental pour les consommateur.ices

À l'occasion de la Journée internationale des droits des consommateur.ices, célébrée le 15 mars, **la CNL appelle à renforcer leur protection face aux produits dangereux et aux dérives du marché.**

Cette journée trouve son origine dans le discours prononcé le 15 mars 1962 par le président américain **John F. Kennedy**, qui avait reconnu quatre droits fondamentaux des consommateur.ices : **le droit à la sécurité, à l'information, au choix et à être entendu.**

Plus de soixante ans après, ces droits restent fragiles. Aujourd'hui encore, des millions de consommateur.ices **sont exposé.es à des produits dangereux ou non conformes aux normes de sécurité.**

Selon l'OCDE, dans le monde, plus de 50 % des biens de consommation courante sont contrefaits : jouets, produits électroniques, cosmétiques ou pièces automobiles.

Dans l'Union européenne, le système d'alerte rapide pour les produits dangereux **signale chaque année des milliers de produits présentant des risques pour la santé et la sécurité**, notamment d'étouffement, d'incendie ou d'exposition à des substances toxiques.

L'usage de produits dangereux, contrefaits ou frauduleux entraîne :

- **Des risques graves pour la santé et la sécurité des consommateur.ices**
- **Des pertes financières pour les ménages**
- **Une perte de confiance dans les marchés**

Les scandales sanitaires récents montrent que la vigilance doit être permanente.

Ces données illustrent une réalité préoccupante : **la sécurité des produits n'est pas garantie.**

Pour la CNL, la protection des consommateur.ices ne peut pas reposer uniquement sur la confiance : elle doit reposer sur des contrôles stricts et des sanctions dissuasives.

La CNL appelle les pouvoirs publics à renforcer les contrôles, à sanctionner les entreprises qui mettent sur le marché des produits dangereux et à donner davantage de moyens aux autorités chargées de protéger les consommateur.ices.

La sécurité des produits n'est pas une option : c'est un droit fondamental qui doit être garanti à toutes et tous.

Montreuil, le 12 mars 2026

Confédération Nationale du Logement

8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX

01 48 57 04 64 - cnl@lacnl.com

 linktr.ee/LaCNL